

**Année Refondation - 19 juin 2016**  
**Carnet de Route de l'Unité pastorale du Val d'Haine**  
**Pour les années pastorales 2016 à 2019**

## **1. Pourquoi un carnet de route ?**

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Église démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Église diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Évangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Église, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Église auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Église évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Église s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Église catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement – chemins sur lesquels il nous envoie – et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Église diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Évangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale du Val d'Haine. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets

synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Équipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les trois années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2015-2016, décisions qui engagent pour les trois prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Évêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants du Val d'Haine forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

## 2. L'horizon vers lequel avancer : une Église qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Église qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques – c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent – mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Église comme telle – et donc de toute Paroisse – doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Église qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

À cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : *« Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ».* (Constitution dogmatique Lumen Gentium, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Église : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

### **3. À court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation**

Dans la foulée de l'assemblée régionale du 15 septembre 2015 et l'assemblée du 1<sup>er</sup> octobre à Strepv où il a été rappelé aux baptisés de l'Unité pastorale du Val d'Haine quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Église de demain chez nous, des Groupes de Travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Église locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année Refondation, voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les trois années à venir.

#### **❖ Liturgie**

Célébrer est le centre de notre foi. Une liturgie vivante et conviviale est indispensable pour nous permettre de pénétrer au cœur de l'initiation chrétienne et de nous donner des possibilités d'exprimer notre foi.

Il est aussi essentiel de redécouvrir le sens profond de la liturgie (décret 32) notamment en faisant appel aux services diocésains et en participant aux différentes formations organisées.

Une équipe liturgique sous la responsabilité directe du curé sera créée. Cette équipe veillera à se former et à évaluer régulièrement sa mission (décret 9).

L'équipe liturgique aura pour mission de :

- Préparer de manière très soignée les grandes célébrations liturgiques au niveau de l'Unité Pastorale Refondée.
- Concevoir, préparer, diffuser, proposer et promouvoir des moyens de formations et d'informations (formations « classiques » ; livres ; feuillets ; moyens audio-visuels ; sites internet...) pour mieux comprendre la liturgie (paroles et gestes ; les rites ; les couleurs ; les ornements ; les différentes parties des célébrations ; les différents moments de l'année liturgique...). Ces formations et informations devront tenir compte de la diversité du public à qui elles seront adressées : paroissiens réguliers ou occasionnels, plus ou moins instruits, jeunes ou âgés, souhaitant une formation approfondie ou plus sommaire, disposant de plus ou moins de temps...
- Soutenir les « acteurs liturgiques » dans leurs efforts pour préparer les célébrations soignées. Leur proposer également des formations et informations. Le caractère sacré et la joie des célébrations seront mis en avant tant dans le choix des chants que sur les différents aspects visuels (fleurs, ornements, ...).
- Proposer un temps de méditation par le silence durant la célébration eucharistique.
- Un service d'accueil sera mis sur pied dans notre Unité Pastorale Refondée pour ouvrir la porte à ceux qui n'osent pas entrer, pour animer les enfants, pour vivre un moment fort avec les jeunes, pour proposer un moment de convivialité, pour inviter à partager les soucis et tout ce qui fait vivre (cf. décret 34).  
Une personne par clocher sera appelée pour assurer un service d'accueil. Ces personnes devront unir leurs forces lors des moments forts vécus en regroupant plusieurs clochers.
- L'Eucharistie dominicale doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (cf. décret 33§3) : à l'heure actuelle, l'Unité Pastorale du Val d'Haine a une messe dominicale dans chaque clocher chaque semaine.

### ❖ Diaconie et bénévolat

Trois axes de la diaconie dans l'esprit du synode sont privilégiés pour les trois années à venir dans l'Unité Pastorale du Val d'Haine :

- ***Les visiteurs de malades :***  
Le service rendu par les visiteurs de malades a une bonne visibilité au sein de certains clochers mais dans d'autres, leur existence est ignorée.

Il est essentiel de créer une équipe rassemblant tous les visiteurs de malades sous la responsabilité d'un prêtre de référence. Lors des rencontres de cette équipe, les visiteurs de malades pourront se ressourcer, partager, prier, etc. pour continuer à

« servir l'autre » en toute sérénité. Le nom et les coordonnées du responsable seront affichés dans chaque clocher, chaque secrétariat et au centre pastoral.

Une formation spécifique leur sera proposée.

Un appel à des bénévoles pour étoffer l'équipe se fera au sein de chaque clocher.

Donner la possibilité à tous ceux qui le désirent de communier régulièrement est une des missions des visiteurs de malades. Le petit livre « *porter la communion à des personnes malades* » pourra leur être remis s'ils ne le possèdent déjà et une formation sera mise en place au sein de l'Unité Pastorale.

Une réunion de contacts sera organisée une fois par an pour toutes les personnes portant la communion.

Il est proposé de tenir à jour le répertoire des personnes à visiter par le biais du « bouche à oreille » avant ou après la messe notamment, l'affichage, l'information par les membres du service ou par des membres des groupes de réflexion pastorale du Val d'Haine ainsi que par le prêtre de référence.

Des rencontres seront organisées entre les enfants de la catéchèse ou des écoles et les personnes malades, âgées ou isolées. Ces échanges entre ces deux générations devraient être bénéfiques pour tous !

- ***L'école des devoirs de l'Avaleresse***

Elle existe déjà et est fort appréciée. Les différentes équipes de l'Unité Pastorale Refondée du Val d'Haine porteront néanmoins une attention particulière aux enfants de migrants et aux enfants de parents rencontrant une grande précarité.

- ***Saint Vincent de Paul***

Il existe trois antennes au sein de l'Unité Pastorale du Val d'Haine.

Les coordonnées du responsable local de chaque antenne Saint Vincent de Paul seront affichées dans chaque église, chaque secrétariat et au niveau du centre pastoral.

Lors d'événements ponctuels ou pour aller chercher ou réceptionner des denrées, un appel à des bénévoles supplémentaires sera lancé notamment au sein de chaque clocher ainsi que parmi la catégorie « jeunes ».

Une demande de fonds (dons, soutien...) sera nécessaire pour continuer à soutenir les actions caritatives organisées par les antennes Saint Vincent de Paul.

Une formation pour les bénévoles nous semble utile et pourra être organisée au sein de l'Unité Pastorale du Val d'Haine.

Il existe des bonnes volontés qui ne savent pas ce qui se passe au niveau de la diaconie et du bénévolat dans notre unité pastorale. Outre les trois axes ci-dessus, il serait bon de réserver une « plage libre » qui pourrait initier certains projets pas ou peu connus.

Toute une série de bénévolats discrets sont également répertoriés tels l'aide pour les secrétariats paroissiaux, l'aide pour la décoration des églises, l'entretien du matériel, chorales etc. ainsi qu'une série d'initiatives ponctuelles qui s'organisent au sein de l'Unité Pastorale du Val d'Haine et sont des gestes à l'égard de frères ou sœurs malades, isolés ou âgés.

## ❖ Jeunes

Depuis longtemps, les communautés chrétiennes manifestent le souci des jeunes et se rendent compte qu'elles ont du mal à témoigner de leur foi auprès des jeunes générations (cf. décret 26).

Nous proposons la mise en route d'un groupe de jeunes JJJ's (Journées des Jeunes avec Jésus) pour organiser les J'days visant à offrir aux enfants de plus de dix ans un accompagnement spirituel adapté à leur âge et à leurs attentes.

Le projet sera présenté aux jeunes à la fin de la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie).

Un courrier d'invitation sera également envoyé à la rentrée.

Ces J'days auront lieu 4 fois par an : une fois le samedi et une fois le dimanche au premier et second semestre de 10h00 à 17h30 selon un déroulement-type proposant des activités différentes qui ont du sens, des moments d'échanges sur ce qui a été vécu et une célébration festive animée par les jeunes eux-mêmes.

Il est prévu de constituer une équipe organisatrice et d'encadrement composée de bénévoles. Le recrutement se fera parmi les jeunes de la paroisse (+16) mais également dans les mouvements de jeunesse etc.

Une équipe de volontaires pour assurer la logistique et l'intendance sera également constituée. Le recrutement se fera par le biais des annonces aux célébrations, des affiches à placer sur les portes extérieures des églises, par le bouche à oreille, ...

Une page Facebook a été créée.

Pendant les vacances, une ou deux journées team-building sera(-ont) organisée(s) pour faire connaissance et planifier le projet.

Afin de favoriser une interaction optimale avec le SPJ, une mission de relais sera confiée à Loris Resinelli qui est le représentant des jeunes de l'Unité Pastorale Refondée du Val d'Haine (cf. décret 7 du Synode des jeunes).

Le lieu idéal pour ces rencontres se situe au centre pastoral, rue de Trivières, 34 à 7110 Strépy). En effet, les infrastructures nécessaires y sont toutes rassemblées.

## ❖ Initiation chrétienne et catéchèse

La catéchèse, « faire résonner la parole », s'adresse à tous et est intergénérationnelle. Elle est une nécessité essentielle pour la communauté chrétienne.

Une équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse va être constituée dans les trois années à venir. Cette équipe aura pour tâche de stimuler la qualité des aspects de la mission de l'Eglise dont elle s'occupe ; pour ce faire, elle veillera à se former et à évaluer régulièrement sa mission (cf. décret 9).

Dans un premier temps, la collaboration et la coordination seront intensifiées entre l'ensemble des catéchistes de l'unité sous la responsabilité du prêtre référent.

Pour répondre efficacement au renouveau catéchétique demandé par les Evêques de Belgique et notre Evêque en particulier, tous les catéchistes d'une même année seront réunis afin de préciser le programme et la manière d'y parvenir.

Des temps de formation pour les catéchistes seront proposés afin de mieux répondre aux questions de fond qu'ils se posent (contenus de la foi chrétienne, l'Eucharistie, cheminement de toute une vie, sacrement de réconciliation, la prière, ...).

Des temps d'évaluation se feront en groupe sur l'ensemble de l'UPR.

L'équipe des catéchistes sera renforcée en précisant ce qui leur sera demandé (formation ; être baptisé et pratiquant ; ...) ainsi que le temps d'engagement que cela leur demandera.

La communication sera soignée afin d'assurer la diffusion des informations pratiques surtout pour les activités en Unité Pastorale Refondée (date, lieu, horaire...).

Des liens se noueront avec les jeunes et l'équipe liturgique afin de préparer les messes des familles (choix des chants, du lieu, de la prière eucharistique « pour assemblées avec enfants », ...).

Concernant la mobilisation des parents, dans un premier temps, il leur sera proposé la rencontre de début d'année et la participation aux messes des familles en tenant compte des difficultés que vivent certaines familles.

Puis, pour les parents qui le souhaitent, une catéchèse d'adultes (sens de l'Eucharistie, partages de l'Evangile, outils à leur offrir pour prier avec leur enfant et leur parler de Dieu etc...) leur sera donnée.

L'accueil et les capacités d'écoute des parents croyants, comme non croyants, sont essentiels pour chaque catéchiste !

Le pèlerinage à Banneux, les messes des familles, l'entrée en Avent, l'entrée en Carême seront proposés chaque année aux enfants et leurs parents. Une tournante d'un clocher à l'autre sera faite.

### ❖ Le Conseil Pastoral

Nous créons un Conseil pastoral unique regroupant des représentants des paroisses et des membres issus des différentes équipes (cf. décret 7). Le Conseil pastoral sera un lieu privilégié de concertation – voir le document diocésain sur le Conseil Pastoral paru en 2016.

Le Conseil pastoral travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse, à savoir le pôle ministériel et le pôle synodal. Avec l'EAP, le Conseil pastoral veillera en priorité à mettre en œuvre, dans les trois ans à venir, le présent carnet de route.

Le Conseil pastoral, présidé par le curé, le Père Etienne Ntale, se réunira au rythme d'une rencontre trimestrielle. Sa composition pour les trois années à venir se trouve en annexe de ce carnet de route.

### ❖ **Le Centre pastoral**

Le Centre pastoral sera un lieu d'accueil, de travail, de rencontre et de convivialité (cf. décrets 11 et 58). Il se situe à la rue de Trivières, 34 à 7110 Strépy.

### ❖ **Le Temporel (cf. décret 12)**

L'Unité Pastorale du Val d'Haine fait partie du groupement des fabriques d'églises de l'entité de La Louvière (GEFELL).

Une ASBL unique (Association des Œuvres Paroissiales du Val d'Haine/OPVH) a été constituée depuis quatre ans.

## **4. À moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain**

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).
- Collaboration avec les écoles catholiques et les maîtres de religion catholique de l'enseignement officiel (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et balises des services diocésains de l'enseignement).
- Réflexion fondamentale et action sur la communication dans la Paroisse nouvelle (décrets 22 à 25).
- Formations à la prière (décret 36).
- Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
- Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

## **5. Paroisse nouvelle ou Unité Pastorale refondée ?**

En guidant la route pour les trois années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités Pastorales du diocèse dans les cinq années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).



Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités Pastorales en Paroisses nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités Pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « Paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots – qui ont leur importance – c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Église diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité Pastorale Refondée du Val d'Haine pour les trois ans à venir, à dater de ce 19 juin 2016.

+ Guy Harpigny, Évêque de Tournai

Père Etienne Ntale, Curé

## Annexe

**Conseil Pastoral (CP) : PERSONNES - RELAIS PAR CLOCHER**

<b>CLOCHER</b>	<b>PERSONNE RELAIS</b>	<b>COORDONNEES</b>
SAINTE MARIE -MADELEINE DE BOUSSOIT	<b>JACQUES BALTUS</b>	RUE DE BEAULIEU 14 7110 BOUSSOIT <a href="mailto:jacques.baltus@netcourrier.com">jacques.baltus@netcourrier.com</a> Tél : 064/67.70.60
SAINT JOSEPH DE BRACQUEGNIES	<b>JEAN-PIERRE DEMARET</b>	RUE DU ROEULX 8 7110 MAURAGE <a href="mailto:jpdemaret@hotmail.com">jpdemaret@hotmail.com</a> Tél : 0474/40.98.98
SAINT JEAN-BAPTISTE DE MAURAGE	<b>CLAUDE CHEVALIER</b>	RUE DE BRAY 2 7110 MAURAGE <a href="mailto:claudе.chevalier@hotmail.com">claudе.chevalier@hotmail.com</a> Tél : 0497/40.53.47
SAINT MARTIN DE STREPY	<b>MADELEINE BLAQUET</b>	PLACE DE STREPY 15 7110 STREPY <a href="mailto:madelstrepy@gmail.com">madelstrepy@gmail.com</a> Tél : 064/66.51.15
SAINT MARTIN DE TRIVIERES	<b>CHARLOTTE LIBIZANGOMA</b>	CHEMIN DE TRIVIERES 38 7100 TRIVIERES <a href="mailto:dyansiney@yahoo.fr">dyansiney@yahoo.fr</a> Tél : 0476/29.80.57
SAINT-VAAST	<b>MONIQUE LARUELLE</b>	RUE JULES THIRIAR 18 7100 SAINT-VAAST <a href="mailto:moniquelaruelle@skynet.be">moniquelaruelle@skynet.be</a> Tél : 064/22.24.83
SAINT PAUL	<b>BERNADETTE MICHAUX</b>	RUE DES DEPORTES 7 7100 HAINE-SAINT-PIERRE <a href="mailto:vanbertbert@hotmail.com">vanbertbert@hotmail.com</a> Tél : 0497/14.67.90
SAINT GHISLAIN	<b>RENEE VANDEVILLE</b>	RUE DU VELODROME 44 7100 HAINE-SAINT-PIERRE <a href="mailto:prerevana@skynet.be">prerevana@skynet.be</a> Tél : 064/22.14.59
SAINT PIERRE	<b>ANNE-MARIE FEINCOEUR</b>	RUE DUCHATEAU 176 7100 HAINE-SAINT-PIERRE <a href="mailto:anne.fingueur@skynet.be">anne.fingueur@skynet.be</a> Tél : 0477/20.75.77

## Conseil Pastoral (CP) : REPRESENTANTS DES DIFFERENTS SERVICES

SERVICE	REPRESENTANT	COORDONNEES
FABRIQUE D'ÉGLISES	<b>PIERRE MICHEL</b>	RUE DE L'HOTEL DE VILLE 22 7100 HAINE-SAINT-PIERRE <a href="mailto:plgmichel12@gmail.com">plgmichel12@gmail.com</a> Tél : 0478/26.27.04
ÉCOLES	<b>MARIE-LISE MALANGREZ</b>	RUE DU QUENIAU 156 7100 HAINE-SAINT-PAUL <a href="mailto:marilise.malangrez@gmail.com">marilise.malangrez@gmail.com</a> Tél : 0498081912
LITURGIE	<b>BEATRICE GAHIMA</b>	RUE DU PONT ROUGE 33 7100 TRIVIERES <a href="mailto:beatrice.ga.hima@hotmail.com">beatrice.ga.hima@hotmail.com</a> Tél : 0498/22.54.94
CATECHESE	<b>BEATRICE GAHIMA</b>	RUE DU PONT ROUGE 33 7100 TRIVIERES <a href="mailto:beatrice.ga.hima@hotmail.com">beatrice.ga.hima@hotmail.com</a> Tél : 0498/22.54.94
ACCUEIL ET MIGRANTS	<b>ALDO MURER</b>	RUE SAINT JEAN 54 7110 BOUSSOIT <a href="mailto:murer.a@live.be">murer.a@live.be</a> Tél : 0494/35.46.42
JEUNES	<b>NICOLAS LEGRAIN</b>	RUE D'AVONDANCE 14 7100 HAINE-SAINT-PIERRE <a href="mailto:nicolas.legrain@live.be">nicolas.legrain@live.be</a> Tél : 0471/475608
BENEVOLAT	<b>DANIELLE SIMON</b>	RUE JULES THIRIAR 12 7100 SAINT-VAAST <a href="mailto:dsimonglaruelle@skynet.be">dsimonglaruelle@skynet.be</a> Tél : 064212437
SAINT VINCENT DE PAUL	<b>CHRISTAIN PELLEGRIMS</b>	RUE COMPAGNIE CENTRALE 76 7100 HAINE-SAINT-PIERRE <a href="mailto:christianpitch@msm.com">christianpitch@msm.com</a> Tél : 0497/02.42.47
CATECHUMENAT	<b>Michel GEURY</b>	RUE DE LA POTERIE MONSEU 96 7100 HAINE-SAINT-PIERRE <a href="mailto:Geury.m@hotmail.com">Geury.m@hotmail.com</a> Tél : 0475/461683

## Equipe d'Animation Pastorale (EAP)

MEMBRES	COORDONNEES
CORNEZ JEANNINE	RUE QUENIAU, 178 7100 HAINE-SAINT-PAUL <a href="mailto:jeanninecornez@gmail.com">jeanninecornez@gmail.com</a> Tél : 064/21.29.31
DUBUISSON BENEDICTE	RUE DE LA GARENNE, 12 7110 MAURAGE <a href="mailto:dbenedicte@hotmail.be">dbenedicte@hotmail.be</a> Tél : 064/65.04.17
LARUELLE GUY	RUE JULES THIRIAR, 12 7100 SAINT VAAST <a href="mailto:dsimonglaruelle@skynet.be">dsimonglaruelle@skynet.be</a> Tél : 064/21.24.37
MUSHAGALUSA FERDINAND	RUE SAINT MARTIN, 1 7110 STREPY <a href="mailto:ferninandmusha@yahoo.fr">ferninandmusha@yahoo.fr</a> Tél : 0489/99.76.36
NTALE ETIENNE	RUE SAINT MARTIN, 1 7110 STREPY <a href="mailto:Ntale76@yahoo.fr">Ntale76@yahoo.fr</a> Tél : 0488/40.48.61
PASSARELLO ANTONIO	RUE DU PLAT MARAIS, 49 7110 BRACQUEGNIES <a href="mailto:antoniopassarello@skynet.be">antoniopassarello@skynet.be</a> 064/28.25.59
PATERNOSTER THIERRY	RUE DES VAULX, 1 7110 MAURAGE <a href="mailto:Thierry.paternoster@skynet.be">Thierry.paternoster@skynet.be</a> Tél : 0478/48.49.62
PHILIPPE BENOIT	RUE DE L'ÉGLISE, 60 7100 HAINE-SAINT-PIERRE <a href="mailto:Benoit.philippe@belgacom.net">Benoit.philippe@belgacom.net</a> Tél : 064/21.59.21
RESINELLI LORIS	RUE DU QUENIAU, 156 7100 HAINE-SAINT-PAUL <a href="mailto:loris.resinelli@gmail.com">loris.resinelli@gmail.com</a> Tél : 049/51.49.54.41
GASPAR SALVADOR MARIA ALBINA	RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, 1 7110 MAUTAGE

